

Points de vue

Lettre d'information aux membres de l'Intergroupe parlementaire Croix-Rouge

Edition session d'automne 2019

Madame, Monsieur,

Nous suivons avec intérêt les débats aux Chambres fédérales sur le soutien au personnel actif dans les soins. Dans ce contexte, nous tenons à souligner le rôle des grands absents de ces discussions que sont les quelques 60 000 **auxiliaires de santé travaillant actuellement en Suisse**. Ces personnes, formées notamment par la CRS, sont devenues depuis soixante ans indispensables aux établissements de soins.

En août dernier, nous avons pris note de la parution du **«Rapport de suivi sur la suppression de l'aide sociale»** entre 2008 et 2018 du Secrétariat aux migrations. De notre expérience, nous pouvons constater les faiblesses de ce système, qui aggrave les conditions de vie déjà précaires des groupes les plus vulnérables, en particulier les femmes, les enfants et les familles. Nous pensons que ce système doit être repensé, afin qu'il puisse garantir, comme le veut notre Constitution, la protection des plus vulnérables.

Cet été, les inondations au Val-de-Ruz ou les vagues de chaleur, en parallèle à la publication d'études scientifiques, ont provoqué de nombreux débats sur le **réchauffement climatique**. Engagés sur le terrain en Suisse et dans une trentaine de pays, nous considérons cette discussion comme essentielle. En Suisse, nos organisations de sauvetage, nos employés de la CRS, nos associations cantonales et nos bénévoles se préparent aussi aux conséquences de conditions météorologiques extrêmes. Nous allons continuer à nous adapter aux conséquences au réchauffement climatique, mais une politique publique active pour en réduire les effets est nécessaire.

Enfin, nous sommes profondément affectés par la disparition soudaine d'**Annemarie Huber-Hotz**, première présidente de la Croix-Rouge suisse jusqu'en juin dernier et, auparavant, première Chancelière fédérale. Durant sa présidence, elle a marqué la CRS de son empreinte et œuvré activement en faveur des familles, des aînés et de la population migrante. Un être d'exception nous a quittés et nous présentons nos plus sincères condoléances à son époux, à sa famille et à toutes celles et ceux qui ont eu la chance de la côtoyer.

Nous vous remercions de votre intérêt et restons bien entendu à votre disposition pour toute question. Vous souhaitant une session fructueuse, nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Croix-Rouge suisse


Thomas Heiniger
Président


Markus Mader
Directeur

Croix-Rouge suisse
Schweizerisches Rotes Kreuz
Croce Rossa Svizzera



Les auxiliaires de santé CRS, indispensables à des soins de qualité

Nous suivons avec intérêt les récents débats en commission sur la formation professionnelle pour les personnes s'occupant de personnes âgées et handicapées, ainsi que le contre-projet proposé par la CSSS-CN sur la promotion de la formation dans le secteur des soins. Dans le contexte d'une rapide augmentation du nombre de personnes âgées tributaires de soins et d'une aggravation de la pénurie de personnel soignant, les auxiliaires de santé CRS ont un rôle de plus en plus important à jouer. Ainsi contribuent-ils, d'une part, à soulager des soignants aujourd'hui surchargés et sont souvent, d'autre part, les principaux interlocuteurs des personnes dépendantes au quotidien. Il est essentiel que les soins soient confiés à des spécialistes qualifiés. Mais la qualité de vie des bénéficiaires passe tout autant par un accompagnement donnant la priorité à l'humain – et non pas aux systèmes de calcul et de décompte horaire de l'assurance-maladie.

Les auxiliaires de santé constituent une ressource indispensable à l'objectif d'une prise en charge globale. Situés au niveau auxiliaire, ils représentent le principal groupe de personnel dans les EMS. La clé de répartition des postes fixée par les cantons pour les établissements de soins de longue durée admet jusqu'à 60% de personnel auxiliaire.

Les auxiliaires de santé CRS travaillent sur instruction, en situation stable. Ils sont des relais essentiels de la fourniture des soins de base et de la prise en charge au quotidien – des activités qui requièrent un grand investissement en temps – et déchargent considérablement les spécialistes. Ce système demande, au sein des équipes soignantes, une bonne coordination des personnels spécialisés et auxiliaires et de leurs différentes compétences. Avec l'avènement de modèles de prise en charge novateurs et prometteurs, cette mixité des compétences et des formations (skill and grade mix) est appelée à prendre de l'importance. Division claire des tâches et collaboration interdisciplinaire sont deux piliers de la qualité des soins – aujourd'hui comme demain.

Un bon dispositif de soins et de prise en charge, essentiel à la sécurité du patient, passe fondamentalement par des effectifs suffisants. Ce sont souvent les auxiliaires de santé CRS qui, au contact quotidien des patients, contribuent le plus à leur bien-être.

Les auxiliaires de santé contribuent grandement à la sécurité des patients et à la qualité des soins. La CRS appelle à une prise en compte de leur travail dans le cadre des dossiers politiques concernés.

Christine Kopp
Directrice suppléante de la CRS
christine.kopp@redcross.ch
058 400 45 26

Aide sociale et asile

Actuellement, les personnes ayant reçu une décision de non-entrée en matière d'entrée en force avec délai de départ imparti (NEM) ou une demande d'asile négative définitive (NEGE) sont obligées de quitter la Suisse dans un délai déterminé conformément à la loi sur l'asile et reçoivent, jusqu'à leur départ, uniquement l'aide d'urgence.

Les statistiques du «Rapport de suivi sur la suppression de l'aide sociale» du Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM), publié en août 2019, sont ici parlantes. En 2018, seuls 39% des personnes concernées par une de ces décisions ont demandé et bénéficié de l'aide d'urgence, sous la forme d'hébergement, d'assistance ou encore de couverture de frais médicaux.

Selon le rapport, en 2018, près d'une personne sur six recevant une aide d'urgence avait moins de 18 ans. La proportion des femmes dont la demande d'asile négative est entrée en force a légèrement diminué. Dans le domaine des séjours à long terme, la proportion de femmes bénéficiaires est nettement plus élevée (58%) que parmi les hommes bénéficiaires. Sur 491 familles dont la décision négative est entrée en force en 2018, 249 familles ont demandé une aide d'urgence. Comme il est difficile de rapatrier ce groupe de personnes particulièrement vulnérable, il en résulte un maintien de l'aide d'urgence et une aggravation de conditions de vie déjà précaires.

Dans son rapport sur les coûts, le SEM écrit que le «taux de perception bas reste l'un des principaux facteurs de maintien des dépenses d'aide d'urgence à un bas niveau». Cela cache une réalité plus sombre. Ces personnes choisissent probablement de rester en Suisse ou dans les pays de l'UE, dans l'illégalité. En déclin social, sociétal et sanitaire, elles sont souvent obligées de travailler sans droits ou protection. Ce développement d'une société parallèle opaque ne peut être dans l'intérêt de la Suisse.

En vertu de l'article 12 de la Constitution, il existe un droit à l'assistance en cas d'urgence. Ceux qui se trouvent dans le besoin et sont incapables de prendre soin d'eux-mêmes ont droit à l'aide et aux soins et aux moyens indispensables à une existence digne. Ce droit fondamental s'applique à toutes les personnes résidant en Suisse. Le CRS s'engage à veiller à ce que les demandeurs d'asile déboutés ne soient pas contraints à l'illégalité par un traitement inhumain et que les groupes les plus vulnérables puissent bénéficier de solutions individuelles.

La CRS recommande que la Suisse revise sa législation sur l'aide aux requérants d'asile déboutés, afin d'éviter tout traitement inhumain et de mieux protéger les groupes vulnérables.

Christine Kopp
Directrice suppléante de la CRS
christine.kopp@redcross.ch
058 400 45 26

Réchauffement climatique

Ces derniers mois, la question de la protection du climat a bénéficié d'une large audience en Suisse. Les inondations au Val-de-Ruz dans le canton de Neuchâtel ou les vagues de chaleur ont mobilisé l'opinion publique. Au niveau académique, l'université de Berne a publié en juillet 2019 des données indiquant que ce réchauffement du climat était inédit par son ampleur et sa rapidité.

Dans une trentaine de pays, la CRS soutient les Sociétés Nationales de la Croix-Rouge depuis longtemps dans la prévention et l'adaptation aux conséquences du réchauffement climatique. En Suisse aussi, nos organisations de sauvetage soutiennent au besoin les autorités de la protection de la population en cas d'urgence et de catastrophe. La CRS est d'ailleurs partenaire du programme de coordination nationale (ResMaB) face aux incidents de grande ampleur. Dans le domaine de la santé, la CRS et ses 24 associations cantonales s'adaptent également aux conditions météorologiques extrêmes dans leurs prestations en faveur des personnes âgées, des personnes souffrantes ou des enfants.

C'est pour cette raison que la CRS demande à la Suisse de mener une politique climatique active. Cela passe notamment par la mise en place de lois efficaces et par la promotion de sources d'énergie renouvelables et durables. Des études universitaires ont montré que la part de marché des sources d'énergie dites «propres», telles que l'énergie solaire, hydraulique ou éolienne, pourraient représenter jusqu'à 70% de nos sources d'énergie. A l'heure actuelle, elles stagnent à une part de marché de seulement 5%. Si la Suisse veut atteindre les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat et la Stratégie énergétique 2050, elle doit mettre en place des conditions-cadres appropriées. Les investissements dans les sources d'énergie renouvelables doivent être soutenus et encouragés tant pour les fournisseurs privés que pour les grands fournisseurs.

La CRS demande que le débat politique sur le réchauffement climatique ne verse pas dans le discours partisan, mais qu'il soit traité pour ce qu'il est, c'est-à-dire un risque majeur pour la santé publique, la préservation de l'environnement et la protection de la population, en Suisse comme à l'étranger.

La CRS demande à la Suisse de mener une politique climatique active, notamment par le vote de lois efficaces et le soutien à l'investissement dans les sources d'énergie renouvelables.

Markus Mader
Directeur de la CRS
markus.mader@redcross.ch
058 400 44 26

Croix-Rouge suisse

Rainmattstrasse 10, Case postale, 3001 Berne

Secrétariat de l'Intergroupe parlementaire Croix-Rouge
Sabine Zeilinger, cheffe Communication CRS
Téléphone 058 400 44 10, sabine.zeilinger@redcross.ch